

# LE TRIBAIN

Le magazine d'information de Bain-de-Bretagne



Dossier / p. 12

## LES ACTIONS SOCIALES

p.8 / La Fête de la Bretagne

p.11 / Les nouveaux commerçants du centre-ville



## ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS

En octobre 2020, la Mairie avait édité un annuaire des professionnels installés à Bain-de-Bretagne. Celui-ci recensait plus de 220 acteurs intervenant dans des domaines variés : entreprises, artisans, commerçants, professionnels de santé...

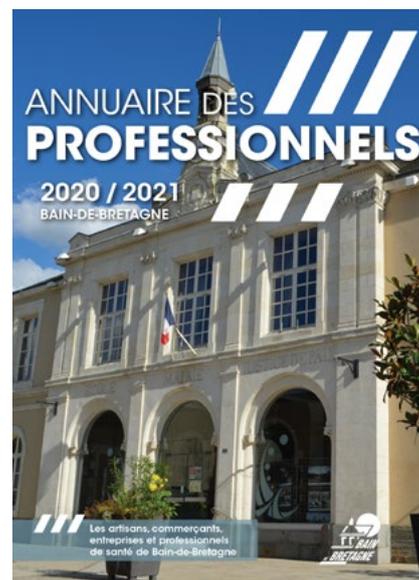
Le document avait été distribué à tous les habitants et chaque professionnel pouvait y faire figurer gratuitement ses coordonnées. « Cette action avait pour but de mieux faire connaître à la population locale l'ensemble des activités et des services proposés sur le territoire, rappellent les élus. C'est une façon pour ceux qui sont installés depuis peu de temps ou qui ne font pas beaucoup de communication de se faire connaître et d'attirer de nouveaux clients ».

### Pour figurer dans le prochain annuaire

Une réédition du document est en préparation. Celle-ci devrait paraître à l'automne. Tous les professionnels de Bain-de-Bretagne pourront encore y figurer gratuitement. Pour cela, il convient simplement de remplir le formulaire qui figure sur le site [www.baindebretagne.fr](http://www.baindebretagne.fr). Celui-ci est accessible jusqu'au 30 juin. Une version papier est également disponible auprès de l'accueil de la mairie.

### /// RENSEIGNEMENTS

Il est possible de contacter le service Communication ([com@ville-baindebretagne.fr](mailto:com@ville-baindebretagne.fr)).



## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

**Après les élections présidentielles, les citoyens sont de nouveau invités à voter dans le cadre des élections législatives. Le scrutin se déroulera les 12 juin (1<sup>er</sup> tour) et 19 juin (2<sup>nd</sup> tour) et vise à renouveler la composition de l'Assemblée nationale qui compte 577 députés. Le mandat des députés est de 5 ans.**



Le canton de Bain-de-Bretagne est rattaché à la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Ille-et-Vilaine, avec ceux de Grand-Fougeray, Guichen, Maure-de-Bretagne, Pipriac, Plélan-le-Grand, Redon et Le Sel-de-Bretagne.

À Bain-de-Bretagne, les bureaux de vote seront situés au Véréal, avenue du Général Patton, et devraient être ouverts de 8h à 18h. Pour rappel, pour voter il est recommandé de se munir d'une pièce d'identité et de sa carte électorale (la pièce d'identité est obligatoire).

Les résultats pourront être consultés sur le site [www.baindebretagne.fr](http://www.baindebretagne.fr) et la page Facebook : [ville.baindebretagne](http://ville.baindebretagne).

### LAMOTTE

RÉSIDENCE  
SERVICES SENIORS

Bain-de-Bretagne  
TRAVAUX EN COURS



**SPÉCIAL INVESTISSEMENT à 10 minutes du cœur de bourg**

Plus d'informations : 11 rue Saint Nicolas - BAIN-DE-BRETAGNE

**02 99 67 71 41 ■ LAMOTTE.FR**

*Vous accompagner au quotidien*

## Ambulances®

### Bainaises

**02 99 43 74 49**

ZA Château Gallard - Route de Poligné - 35470 Bain-de-Bretagne

80 C, rue de la Gare - 35890 Bourg-des-Comptes

Tout savoir sur nos services, ambulances, VSL, taxis, minibus...

[www.ambulances-bainaises.com](http://www.ambulances-bainaises.com)

- 02 / VIE QUOTIDIENNE
- 03 / SOMMAIRE / ÉDITO
- 04 / AMÉNAGEMENT /  
URBANISME /  
SÉCURITÉ
- 06 / VIE CULTURELLE
- 08 / TOURISME  
& PATRIMOINE
- 10 / VIE ÉCONOMIQUE
- 12 / DOSSIER
- 16 / VIE SPORTIVE
- 18 / ENVIRONNEMENT  
& AFFAIRES AGRICOLES
- 20 / AFFAIRES SCOLAIRES  
& EXTRASCOLAIRES
- 22 / MINORITÉ
- 23 / RÉTROSPECTIVE
- 24 / AGENDA

## LE TRIBAIN

Le magazine d'information  
de Bain-de-Bretagne  
Mairie - 21 rue de l'Hôtel de Ville  
35 470 Bain-de-Bretagne  
Tél. 02 99 43 70 24

**Directeur de la publication :**  
Dominique BODIN

Rédaction/Photos : Service  
communication (tél. 02 99 43 09 27) /  
Mairie de Bain-de-Bretagne / K'Danse /  
Neimad / Les Vitrines de Bain / Freepik /  
Retraite sportive / École de la Guédélais /  
Skolfest / École Ste Anne / Badminton  
club / Bernard Denis.

### Conception et réalisation :

L'Herbe Folle / [www.herbe-folle.fr](http://www.herbe-folle.fr)

**Impression :** Groupe IMPRIGRAPH / IOV  
COMMUNICATION / RC 875 780 207

Dépôt légal n°2102 - Mai 2022

Magazine gratuit / 3900 exemplaires.



## AVANCER ENSEMBLE

### Merci

C'est au lendemain du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles que je prends la plume pour écrire cet éditorial. Vous avez été 75 % à vous rendre dans les bureaux de vote de notre ville pour exprimer et faire valoir vos souhaits. Que puis-je vous dire d'autre que MERCI pour votre implication dans la démocratie, si ce n'est d'espérer que vous serez tout aussi nombreux lors des prochaines élections.



L'avenir de notre ville se joue aussi dans ces grandes échéances, car les collectivités sont dépendantes des dotations et financements de l'État, pour une large part, des appels à projets que celui-ci lance et des éventuels plans de relance, tout autant que des financements régionaux et départementaux.

### Des inquiétudes nombreuses cependant

Le dossier de ce Tribain est consacré aux actions sociales. Il n'a échappé à personne que le prix de l'essence ou du gasoil a considérablement augmenté. Chacun a observé également cette hausse des prix en faisant ses courses. La commission Cohésion et actions sociales ainsi que le CCAS sont en première ligne pour accompagner, guider et aider ceux qui en ont besoin. De l'aide alimentaire à la lutte contre la précarité énergétique en passant par le Pass Culture et sport, les aides sont nombreuses.

### Commerce local

Il nous faut aussi rester attentifs et solidaires avec nos commerçants locaux. Depuis deux années, la Covid et maintenant l'augmentation des coûts divers ne les ont pas épargnés. Ils sont les garants d'un approvisionnement de qualité. Une ville avec des commerçants est une ville vivante, une ville de rencontre, dans laquelle le lien social est fort. En ces temps de crise, ils ont besoin plus que jamais peut-être de notre assiduité à consommer local.

### Des coûts à maîtriser pour la Mairie aussi

La Mairie n'est pas épargnée non plus par les augmentations diverses : coût des travaux et des matériaux, prix du chauffage... L'augmentation de ce dernier nous a obligés à couper le chauffage à compter du 31 mars au lieu du 30 avril dans l'ensemble des bâtiments municipaux sauf les écoles, l'ALSH et le multi-accueil. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'économiser un peu plus de 100 000 € en la matière.

### Et pourtant, la ville se tourne résolument vers l'avenir

Cela ne nous empêche pas de poursuivre le programme annoncé : nouvelle école Henri Guérin, construction d'un gymnase, rénovation du dojo et de la salle d'agrès, structuration de l'avenue du Bois Greffier pour les projets municipaux ; centre aquatique, maison de la jeunesse, maison de la solidarité pour ceux en partenariat avec la Communauté de communes. Une étude, commanditée par la Ville, vient d'être remise pour la préservation/restauration des zones humides. D'autres vont démarrer concernant la circulation dans le centre-ville et le stationnement, la rénovation de l'hyper-centre et sa dynamisation dans le cadre du programme Petites villes de demain.

Pour tous ces projets, nous organisons chaque fois des réunions publiques. La dernière, organisée par la Communauté de communes au sujet du futur centre aquatique, n'a réuni qu'une trentaine de personnes. C'est dommage, car l'avenir de la ville se dessine avec vous, en concertation.

Le prochain Tribain paraîtra en septembre. Je vous souhaite donc dès maintenant à tous le meilleur été possible.

Dominique BODIN  
Maire de Bain-de-Bretagne

## LA TRANSFORMATION DE LA VILLE, UNE RÉALITÉ

**Dans le Tribain du mois de septembre 2021, un focus avait été fait sur la ville de demain, les premières opérations engagées et qui vont, à moyen terme, transformer notre commune.**

Il s'agit d'une évolution nécessaire pour répondre aux besoins liés à l'accueil de nouveaux habitants, mais aussi pour le dynamisme de la commune. L'entreprise Egis a été retenue pour réaliser le plan de déplacement de la ville. Celui-ci doit répondre aux enjeux des différentes mutations : le développement de la zone d'activités de Château Gaillard, l'aménagement de nouveaux quartiers (la Ferronnais, la Haute Chapelle, Beauséjour, la Basse Bodais, l'ancien cinéma ou encore le Bois Greffier) ainsi que l'arrivée de nouveaux équipements (la salle de sport, la nouvelle école Henri Guérin, le centre aquatique, la Maison de la jeunesse...).

### À quoi sert un plan de déplacement ?

Les objectifs de cette étude sont multiples :

- améliorer l'accessibilité de tous au centre-ville et conforter son développement commercial, en profitant de l'attrait de la zone d'activités de Château Gaillard
- réduire les impacts de la circulation automobile (pollution, bruit, sécurité, etc.)

Pour cela, il s'agit de maîtriser l'accroissement des trafics et la vitesse des véhicules, mais aussi de privilégier les modes de déplacement alternatifs tels que la marche à pied, le vélo ou les transports collectifs. Cet engagement doit se faire en cohérence avec la politique de valorisation et de mise en accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) des espaces publics urbains.



## NOUVEAUX PROJETS

Sur le secteur de la Ferronnais, la commercialisation des deux lotissements a été très rapide. Les maisons sont déjà en construction et les premiers habitants arriveront prochainement. Les lotissements situés rue Charles Ménardais et à Beausejour sont eux en cours de viabilisation. Pour Beausejour, les premiers permis de construire sont déjà en instruction.



*/ Le site du futur lotissement Beauséjour.*

Près de l'étang, les premières constructions devraient enfin débuter au niveau du lotissement communal de la Noë. En mars, 6 permis de construire étaient en instruction et l'ensemble des lots sont réservés. Les constructions réparties sur ces 5 lotissements représentent pratiquement 200 logements.

D'autres projets se concrétisent. C'est le cas du lotissement de la Haute Chapelle. À lui seul, il va compter autant de logements que l'ensemble des projets en cours. Du côté de la rue de Verdun, la résidence seniors sort de terre. C'est le cas également pour l'immeuble de bureaux, situé au Domaine des écrivains, au bord de la RD 777.



*/ Le site de la résidence seniors, rue de Verdun.*

Toutes ces réalisations montrent le dynamisme de notre territoire. D'autres projets dont les études sont engagées depuis plusieurs années devraient également se concrétiser prochainement. C'est le cas par exemple pour le site de l'ancien cinéma et celui de la Basse Bodais.

Lors du conseil municipal de mars dernier, les élus ont voté le déclassement du parking et des abords du cimetière afin de permettre sa cession à un aménageur.



*/ Le parking concerné est situé à l'ouest du nouveau cimetière.*

## DU NOUVEAU POUR LE SECTEUR DU BOIS GREFFIER

**Le secteur du Bois Greffier va accueillir de nouveaux équipements et services. Ces changements vont servir à structurer notre entrée de ville, sur la partie nord-ouest.**

La Ville vient d'engager une étude préalable à la viabilisation de ce secteur, confiée au cabinet Univers. Il est accompagné pour cette étude par IAO Senn, pour le volet environnemental, et par Servicad, pour la partie réseaux et voirie.

Par la suite, plusieurs projets pourront se réaliser sur ce secteur : la Maison de la solidarité, une salle de sport ainsi que des locaux pour des professionnels de santé et des professions libérales principalement. Les élus veulent ainsi maintenir et développer différentes activités indispensables pour la commune.



## CENTRE AQUATIQUE

Depuis le mois de janvier, des travaux sont menés au niveau de l'avenue Guillotin de Corson afin de préparer le futur complexe aquatique. Malheureusement, ce type de chantier génère certains désagréments, notamment pour les riverains.

La première phase est désormais finalisée avec l'effacement des réseaux et le dévoiement du réseau d'assainissement. La suite des travaux va s'engager avec la mise en séparatif du réseau d'assainissement et la poursuite de l'effacement des réseaux. Il restera un secteur du réseau aérien à effacer en 2023, près de l'ancien cinéma.

Le terrain avec l'ancienne piscine qui appartenait à la commune a été transféré à la Communauté de communes. Celle-ci pourra démarrer les travaux au mois de septembre, ce qui laisse présager une ouverture de l'équipement en 2024.

## PARC JULES JOUIN

**La restructuration de l'hôpital St Thomas de Villeneuve avait été présentée dans le précédent Tribain. Le permis de construire est actuellement en cours d'instruction.**

Comme évoqué, le parc Jules Jouin accueillera l'accès temporaire du chantier. À ce titre, des changements importants sont à prévoir : la démolition de sanitaires, le déplacement de certains mobiliers et l'installation d'une palissade. Le parc restera toutefois accessible et conservera l'ensemble de ses fonctionnalités.

Le confort des usagers sera même amélioré avec l'installation de toilettes sèches, une mise en accessibilité de l'aire de jeux et l'installation d'un parcours de jeux. Celui-ci sera réalisé avec la récupération des arbres coupés.

En effet, ce chantier va nécessiter un abattage raisonné de certains arbres. Il sera toutefois compensé par de nouvelles plantations et avec une vigilance pour préserver les arbres remarquables du site.



/ En lien avec les travaux, l'aire de jeux va être modifiée.

## TRAVAUX EN RÉGIE

Les équipes des Services techniques participent à l'entretien de la ville au quotidien, y compris en campagne, au fleurissement et à la propreté des différents secteurs, au suivi de la voirie... Elles assurent également des travaux de maintenance sur l'ensemble des bâtiments. Ponctuellement, des chantiers plus importants peuvent aussi être réalisés par les agents municipaux. Ce fut le cas avec la rénovation de la grande salle du Clos Loisel fin 2021 ou avec la rénovation de la salle du Conseil en ce début d'année.



/ La salle du Conseil, en mairie.

## SALON DES ARTS

La 4<sup>e</sup> édition du Salon des Arts se déroulera les samedi 24 et dimanche 25 septembre, à la salle des Fêtes. Pour les personnes intéressées pour exposer, les inscriptions ont lieu actuellement et jusqu'à la fin du mois de mai. Le formulaire d'inscription et le règlement du salon sont à retrouver sur le site [www.baindebretagne.fr](http://www.baindebretagne.fr).



## RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

**En début d'année, la Mairie a signé la convention de fonctionnement en réseau intercommunal des bibliothèques de Bretagne porte de Loire Communauté.**

L'entrée de la Médiathèque municipale dans ce réseau devrait se faire en septembre prochain. Ce changement aura plusieurs avantages pour les usagers :

- une carte unique et gratuite pour un accès dans les 20 bibliothèques du territoire
- des prêts et retours possibles dans toutes les bibliothèques du réseau
- un catalogue en ligne commun, via le site [bretagneportede Loire.fr](http://bretagneportede Loire.fr), avec des collections importantes en livres, en disques, en films...
- des réservations seront aussi possibles via le catalogue en ligne et permettront de faire venir à la bibliothèque des documents d'une autre commune
- un nombre illimité de livres et de revues à disposition
- des animations gratuites

La présentation de l'outil est à retrouver sur le site [reseaubibliotheques.bretagneportede Loire.fr](http://reseaubibliotheques.bretagneportede Loire.fr).



/ Une partie de l'équipe de la Médiathèque.

## UN NOUVEAU COURS DE DANSE CLASSIQUE

**L'association K'Danse propose des cours de modern jazz, pour les personnes à partir de 4 ans et sans limite d'âge. Ils sont dispensés par une professeur diplômée d'État, Daphné Vogel.**

Une nouvelle équipe de bénévoles s'est constituée pour assurer la gestion de l'association. Elle a à cœur de faire aboutir ses nouveaux projets : des cafés de convivialité, des stages de danse ouverts à tous durant les vacances ou certains week-ends. En juin, des séances de découverte de l'activité seront également proposées.

Et en septembre, l'association accueillera un nouveau cours de danse classique, avec une professeur diplômée d'État, Violaine Schmitt. Les familles intéressées peuvent d'ores et déjà contacter l'association par mail ([kdanse35470@gmail.com](mailto:kdanse35470@gmail.com)).

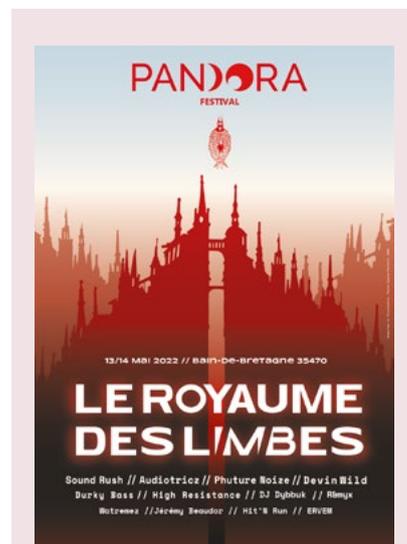
Temps fort de l'année, les élèves et leur professeur se produiront lors de deux soirées de gala, les vendredi 17 et samedi 18 juin, à la salle des Fêtes. Ces représentations seront ouvertes à tous. L'association sera également présente lors du Forum des associations, en septembre.

### /// CONTACT

Courriel : [kdanse35470@gmail.com](mailto:kdanse35470@gmail.com) - Facebook : [kdanse35470](https://www.facebook.com/kdanse35470)



/ Les deux soirées de gala de K'Danse auront lieu en juin.



**Les 13 et 14 mai 2022,  
à la salle des Fêtes**

Lire p.24

### /// RENSEIGNEMENTS

Site : [pandora-festival.fr](http://pandora-festival.fr)

## UN CONCERT GRATUIT LE SAMEDI 27 AOÛT

Comme en 2021, un concert se tiendra avant la rentrée dans le parc du Clos Loisel. La soirée s'inscrira dans le cadre du Mégaphone tour. Trois artistes seront présents pour l'occasion.



Gabriel Tur est un musicien autodidacte, mais aussi acteur et metteur en scène. Il compose beaucoup pour la scène et la musique live est omniprésente dans son travail. En septembre 2020, il a sorti en autoproduction un album de 7 titres, nommé "Papillon Blanc". Un deuxième album était attendu pour avril 2022, avec de nouvelles collaborations.

Asheoug est un dandy, un crooner, un personnage fantasque. Sur scène, lui le timide au quotidien s'abandonne à ses sensations, éprouve une réelle jubilation dans cette énergie décomplexée.

Impossible de rester de marbre devant cette folie douce, cette réjouissante autodérision, ces intermèdes délicieusement inattendus. Ce n'est pas un artiste débitant chaque soir la même formule apprise par cœur. L'improvisation entre constamment dans la danse, désinvolte, cocasse et savoureuse.

Cécile Andriamad emporte avec elle les effluves de l'océan Indien, sur de la variété pop-française. Auteure, compositrice et interprète, elle raconte à travers ses chansons des états d'âmes noyés dans des images oniriques et parfois comiques. Inspirée par la pop française des années 80,

le folk, son univers, navigue entre le loufoque et la mélancolie.



### LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS CULTURELS À VENIR

#### Vendredi 17 juin

La Fête de la musique sera de retour en ville, avec les cafetiers.

#### Mercredi 26 octobre

"Gamin", spectacle jeune public avec Lalo à la salle des Fêtes.

#### En fin d'année

Un projet d'accompagnement avec le Centre chorégraphique de Rennes sur le hip-hop.

#### Mercredi 4 janvier 2023

Un festival d'humour Rire et Vialaine sera retransmis au cinéma Le Scénario, en partenariat avec Cœur de Scène Productions.

## À LA MÉDIATHÈQUE, UN SLAM DE POÉSIE

**"Une poésie vivante, un espace de diffusion accessible à tous et un public impliqué", c'est la définition donnée du Slam par la Ligue Slam de France.**

La Médiathèque la Bulle propose de mettre cette discipline à l'honneur, à l'occasion de plusieurs temps forts.

Les samedis 7 mai et 4 juin, à 10h, des ateliers d'écriture poétique, ouverts à tous, seront animés par Neimad, vainqueur du championnat de France de Slam. Autre rendez-vous, jusqu'au samedi 11 juin, chacun pourra participer au prix Slam Médiathèque en proposant un texte.



*/ Depuis le début de l'année, Neimad participe aux ateliers d'écriture.*

La remise des prix interviendra le samedi 25 juin à 11h, à l'occasion d'une scène ouverte. Il sera alors possible de venir déclamer son poème ou qu'il soit repris par Neimad. Les poèmes sont à envoyer à [mediatheque@ville-baindebretagne.fr](mailto:mediatheque@ville-baindebretagne.fr). Chaque œuvre doit être composée de 12 à 30 vers maximum. Le règlement complet est disponible auprès de la Médiathèque.

## FÊTE DE LA BRETAGNE

Le samedi 14 mai, de 10h30 à 15h30, le public pourra tester son adresse. Différents jeux traditionnels bretons comme la Galette saucisse, inspirée du pitao, de la galoche ou du palet, seront en effet installés à la médiathèque.

## LA FÊTE DE LA BRETAGNE : EN AVANT LES RIGODAILLES

La Mairie a répondu à l'appel à projets lancé par la Région, à l'occasion de l'édition 2022 de la Fête de la Bretagne. Celle-ci se tiendra du 13 au 22 mai et sera identifiée sous l'appellation "les Rigodailles de Bain".



Ce mot gallo veut dire festivités et fait référence aux réjouissances après la fabrication du cidre, les semailles, les récoltes, etc. La candidature de la Ville a été retenue dans le cadre de l'opération "Territoire en Fête". Localement, la manifestation est portée par la Mairie et coorganisée par de nombreuses associations et commerces de Bain-de-Bretagne.

« Ce qui va relier ces animations, ce sont le caractère festif et convivial pour tous, y compris le jeune public, mais aussi la valorisation de notre patrimoine, le "faire-ensemble", la mise en lumière de notre culture locale et notamment la langue pratiquée en Haute-Bretagne, le gallo. C'est aussi l'ouverture sur d'autres cultures », insistent les élus.

De nombreuses animations se dérouleront tout au long de la semaine et notamment durant les deux week-ends du 15 et du 22 mai. Le public aura ainsi la possibilité de participer à une séance de cinéma pour petits et grands, à une conférence sur les habits d'autrefois ou une balade chantée ou historique, découvrir le football gaélique...



/ Plusieurs réunions de préparation ont eu lieu avec les associations.

Une soirée autour des chants gallos et un fest-noz moules-frites seront également proposés. Il y aura aussi de nombreuses possibilités de restauration liées à la Bretagne.

### Autres moments forts à découvrir durant ces 10 jours

#### Le dimanche 15 mai

L'association Couleurs de Bretagne invitera les artistes-peintres amateurs à se retrouver. Chacun pourra créer une peinture ou un dessin sur un sujet libre, en rapport avec le patrimoine de la commune, dans le centre ou en campagne. En fin de journée, l'ensemble des œuvres seront exposées. Pour ceux qui désirent participer au concours, celui-ci est doté de récompenses.



#### Le samedi 21 mai

Une grande braderie commerciale et pour les particuliers se tiendra dans le centre-ville. L'événement est porté par l'association des commerçants. Le soir, le public pourra danser à la salle des Fêtes, à l'occasion d'un grand fest-noz avec moules-frites, organisé par le Comité des fêtes.

#### Le dimanche 22 mai

Une braderie de puériculture et un marché de producteurs se tiendront au Trocadéro, près de l'étang. Le matin, une déambulation partira du plan d'eau. Ce sera l'un des moments forts de ces rigodailles. Toutes les personnes sont invitées à y participer, qu'elles soient costumées ou non. Elles pourront prendre place derrière le bagad de Vitré, un groupe folklorique et divers groupes de chants. L'après-midi, le public pourra profiter de jeux, de temps de musique, découvrir des danses traditionnelles et des joutes médiévales sur le plan d'eau.



L'ensemble du programme détaillé et toutes les informations utiles sont à retrouver sur le site [www.baindebretagne.fr](http://www.baindebretagne.fr).



**Le mot en gallo de Loïg Chesnais-Girard,  
Président de la région Bretagne**



© EP-Images

## TEROUERE EN FÊTE : LES RIGODAILLES DE BAIN

Châqe anée ao maez de mai, la Fête de la Bertègn rapiette des centaines de miles de Bertones, Bertons e amin.amie.s de la Bertègn endibonè s de fête eune semaine de temp durant. Du coup-la, le monde-la alôzent tertout d'assembl lous qhultures e des valentours entr-partaijées. L'arivement d'amitiè-la, q'êt un vra rend'ous pour les "Terrouers en Fête", ét mézè de la qenûe diq den les aots payiz e, dede 'la 'la y'a tournè come eune verrine du beghon de la Bertègn e, permier, de sa rezille consortive e qhulturale.

Den la pâssée d'astoure q'êt pàs ghère d'amain e chanjante come coûe de chain, j'alôze les aguerouées de payiz, permier yelle les rigodailles de Bain-de Bretagne, e lou fezants pour lou engaijement qi font veqhi den lou contrée, le projit fétif-la. La Fête de l'anée-li 2022 sera un nouviao arivâ pour s'entr-terouer tertout e decouvi un pergrame orinè de la gârerie des terrouers e de la filomie bertone.

**La traduction du texte est disponible sur  
le site [www.baindebretagne.fr](http://www.baindebretagne.fr).**

## CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES OU FLEURIES



Actuellement, le concours est lancé. Mais les habitants ont encore la possibilité de s'inscrire, depuis le site [www.baindebretagne.fr](http://www.baindebretagne.fr), et ainsi participer à embellir leur habitat et la commune. Pour rappel, cette année, trois catégories supplémentaires ont été ajoutées : les créations collectives, les professionnels et les espaces publics fleuris. Au classique concours fleuri, il a aussi été proposé d'ajouter le terme "décoré".

Alors, lancez-vous ! « *Vous pourrez être récompensés de vos efforts par des regards éblouis de vos voisins et les remerciements des passants* », soulignent les élus. De nombreux chèques-cadeaux seront offerts par la Mairie et différents partenaires.

## ARTHUR REGNAULT

En mars dernier, la Mairie a obtenu du Département et de la Direction de la culture et des Archives la mise à disposition d'une exposition intitulée "Arthur Regnault, Architecte-voyageur". Celle-ci a été présentée pendant quelques semaines dans la verrière de la mairie.

Arthur Regnault compte parmi les personnalités les plus connues de Bain-de-Bretagne. Il y est né le 7 juillet 1839. Après des études à Bain puis à Rennes, il passe une dizaine d'années à Paris, fréquente l'École centrale des arts et manufactures dont il sort ingénieur-constructeur, puis l'École des beaux-arts.

Auteur de plusieurs églises à coupes, il est aussi l'architecte qui a su proposer des plans d'édifices plus originaux les uns que les autres, avec notamment des clochers à bulbes et baldaquins. En 65 années de carrière, entre 1865 et 1930, Arthur Regnault a construit, agrandi, modifié ou restauré plus de 150 édifices publics ou privés, en Ille-et-Vilaine et au-delà, dont les églises toutes proches de Saint-Senoux et de Corps-Nuds.



/ Une partie de l'exposition qui a été présentée en mairie.

## EN 2022, SUSPENSION DES DROITS DE TAXES SUR LES TERRASSES

Les commerçants qui souhaitent occuper une partie de l'espace public (trottoir, place) pour leur activité doivent s'acquitter d'un droit de terrasse annuel. L'autorisation d'occupation du domaine public, appelée AOT, est normalement payante et s'établit sur la commune à 10 €/m<sup>2</sup>.



En 2021, le Conseil municipal avait décidé à l'unanimité de suspendre ce droit de terrasse afin d'aider les commerçants très durement touchés du fait de la pandémie liée au Covid-19. Avec cette décision, les commerçants se sont approprié de nouveaux espaces et les habitants et les consommateurs ont apprécié de voir fleurir de nouvelles terrasses. Pour l'année 2022, le Conseil a décidé de reconduire cette gratuité.

## LE T'CHÈQ ! CADEAUX

Mis en place depuis 5 ans, en partenariat avec la CCI, et soutenu par 3 communautés de communes dont Bretagne porte de Loire Communauté, le T'Chèq ! Cadeaux est un dispositif visant à dynamiser les commerces locaux.

Une entreprise qui commande des T'Chèq ! Cadeaux peut les utiliser pour remercier un salarié, un client ou un partenaire. Ils sont valables un an et sont personnalisables. L'entreprise bénéficie d'une fiscalité attractive (pas de charges sociales, une TVA récupérable et pas de commission sur l'achat des T'Chèq ! Cadeaux). Ils peuvent aussi être achetés par des particuliers, pour soi ou pour offrir. 11 points de vente sont recensés sur le territoire, notamment à Bain-de-Bretagne, au bar Les 2 Marches (14 rue des Merhards).

Ils peuvent ensuite être utilisés dans les commerces partenaires du dispositif, en centre-ville ou aux alentours. Plus de 180 commerces les acceptent. Autant d'occasions de se faire plaisir. La liste détaillée est à retrouver sur le site [www.tcheqcadeaux.fr](http://www.tcheqcadeaux.fr).



## BUDGET PARTICIPATIF

Lancé en janvier 2021 par la Municipalité, le dispositif de Budget participatif va bientôt connaître son épilogue. Le ou les projets choisis par les habitants seront annoncés le vendredi 6 mai à 19h, au Clos des cerisiers.

Le projet arrivé en tête pourra alors se concrétiser. En fonction de son coût, le projet arrivé à la 2<sup>e</sup> place pourra également être réalisé, sous réserve de ne pas dépasser l'enveloppe globale de 20 000 €.



/ Les élues en charge du Budget participatif entourent les différents porteurs de projet.

## LA MAIRIE PRÉEMPTÉ LE CAFÉ DU CENTRE

L'ancien Café du centre, situé place de la République, a fait l'objet d'une préemption. Toutefois, la Mairie ne peut actuellement engager aucuns travaux sur le site car un contentieux est en cours. Cette situation peut durer 18 mois minimum, le temps de la procédure judiciaire et dans l'attente d'un éventuel procès.

En attendant, en décembre dernier, le local a pu être utilisé pour une animation portée par l'association des commerçants

Les vitrines de Bain.

Un Père Noël était notamment présent et a ravi les enfants et les familles venus le rencontrer. La Mairie tient à remercier l'association pour cette action et pour avoir fait vivre la magie de Noël dans ce lieu. D'autres expositions pourront également s'y dérouler dans le futur.



# BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE

## LE PHIL À FROMAGES



Changement de visage pour la fromagerie située sur la place de la République. Après une formation en alternance à Paris pour apprendre le métier de crémier fromager, Philippe a organisé son retour en Bretagne dont il est originaire.

Il a d'abord travaillé pendant deux années à la Criée de Rennes, chez le fromager Beillevaire. Habitant Bain-de-Bretagne et souhaitant y travailler, il a saisi l'opportunité de reprendre "la Crèmerie de Louise". Il se fournit auprès du fromager producteur Beillevaire avec qui il continue de collaborer. Une large gamme de fromages français fermiers et locaux est à découvrir au Phil à Fromages. Philippe propose également une gamme de crèmerie avec des desserts artisanaux : riz au lait, panna cotta, fromage blanc, yaourts et beurres. Sur place, les clients peuvent aussi découvrir une sélection de charcuteries ibérique et basque ainsi que de l'épicerie fine.

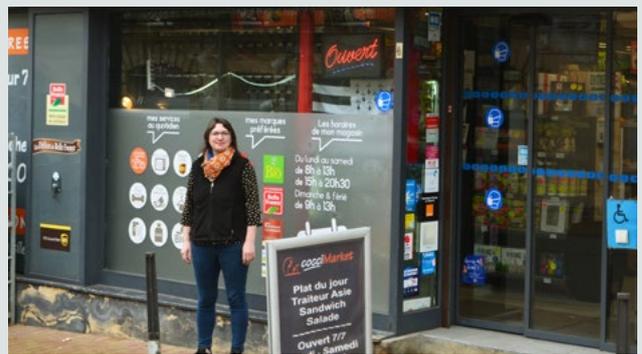
## LE DOMAINE DES PÉPITES



Après 11 années passées en hôtellerie de luxe, dans des palaces en France et à l'étranger, et après avoir gagné un concours de cocktails en 2020, Germain Loiseau s'est installé à Bain-de-Bretagne en décembre 2021 afin de se rapprocher de ses racines familiales. Sa boutique est située rue des Merhands. Il y propose une sélection de vins, de bières, de spiritueux et autres champagnes. Germain organise aussi des cours complets de préparation de cocktails. La dégustation est bien sûr à faire avec modération.

## COCCIMARKET

Habitant la commune depuis 5 ans, Séverine Peltier a décidé de changer de vie professionnelle et a repris le Coccimarket, situé rue du Frère Emery, en novembre dernier. Séverine aime le contact avec les clients et apprécie de leur rendre service dans la mesure du possible. La gamme des produits proposés est très large. Cela va de l'épicerie, des fruits et légumes, des produits frais ou surgelés ainsi que de la charcuterie traditionnelle et en libre-service. Les clients peuvent aussi y découvrir des plats chinois, des produits locaux bio, des galettes et des crêpes ou encore un dépôt de pain. Mais le Coccimarket propose aussi des services utiles au quotidien comme les photocopies, l'envoi de mails, le scan de documents ou l'achat de gaz. Dernier atout, Séverine propose même la livraison à domicile.



### OUVERTURE

#### De votre restaurant

Du lundi au vendredi (midi)  
28 rue de Sabin - BAIN DE BRETAGNE  
Réservations au 02 99 43 95 44

#### De votre pépinière

Les Courbettières - BAIN DE BRETAGNE  
Du lundi au samedi de 8h30 à 18h  
02 99 43 99 62

**CAT = QUALITÉ**

[www.notreavenir.bzh](http://www.notreavenir.bzh)

**ME MINGARD & CO**  
DES CARRELEURS ET DES PEINTRES  
WWW.MENGARD-CO.FR — 02 99 57 95 66



## LES ACTIONS SOCIALES

Les actions sociales constituent un secteur clé de la politique municipale. Elles s'articulent entre la commission Cohésion et actions sociales, enfance et jeunesse, chargée d'instruire les dossiers prévus dans le projet politique de la Municipalité et le Centre communal d'action sociale, responsable de l'accompagnement des habitants les plus fragiles.

Ce double levier est fondamental pour notre ville afin, d'une part, de faciliter la vie de chacun des usagers et, d'autre part, de prendre en charge et d'orienter les personnes en difficulté dans leurs démarches ou leurs demandes d'aides. Ce double levier est si important aux yeux de la Municipalité qu'il est géré par le Maire et la Première adjointe.

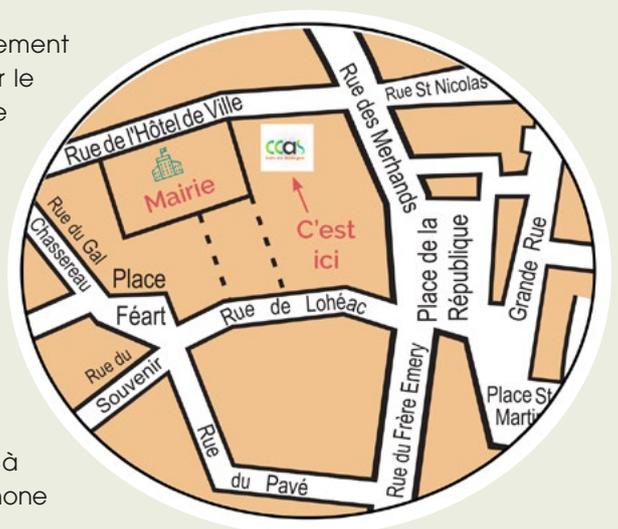
Pour plus d'informations sur la commission, il est possible de consulter la page [www.baindebretagne.fr/le-conseil-municipal](http://www.baindebretagne.fr/le-conseil-municipal). Pour plus d'informations sur le CCAS, consulter la page [www.baindebretagne.fr/ccas/](http://www.baindebretagne.fr/ccas/).

### ACCUEIL AU SEIN DU CCAS

D'une manière générale, le CCAS n'assure pas d'accompagnement social en tant que tel, mais il est chargé d'informer et d'orienter le public vers les partenaires du territoire qui pourront réaliser ce soutien ou répondre de manière plus spécifique aux besoins des personnes rencontrées. Les agents du CCAS aident à la réalisation de diverses tâches administratives, en ligne notamment, ou à l'instruction de certaines demandes. Les locaux du CCAS sont équipés d'un ordinateur permettant d'effectuer des démarches d'urgence.

**Le CCAS est implanté au 2<sup>ème</sup> niveau du Centre administratif (situé devant la médiathèque), au 17 rue de l'Hôtel de Ville.**

Pour l'accès, un ascenseur est à disposition. Les bureaux sont ouverts au public tous les après-midis (sauf le mercredi) de 13h30 à 16h30. Il est possible également de contacter le CCAS par téléphone (02 99 43 77 34) ou par email ([ccas.bain@ville-baindebretagne.fr](mailto:ccas.bain@ville-baindebretagne.fr)).



# UN PROJET POLITIQUE DÉJÀ BIEN AVANCÉ

Dans le programme politique porté par la Majorité, six actions principales avaient été annoncées :

ACTIONS	État d'avancement
1. Mettre en place un point accueil service (aide aux formalités administratives, inscription aux différents services, etc.)	Réalisé
2. Soutenir et aider au développement des actions du CCAS	Réalisé
3. Accompagner et orienter pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi (mise en relation avec les services, aide aux démarches, etc.)	En cours
4. Accompagner et favoriser l'installation d'une résidence seniors	Construction de la résidence en cours rue de Verdun
5. Mettre en place des actions de prévention et de réduction de la précarité énergétique	En cours
6. Création d'un Pass culture et sports	Réalisé

À ces actions, se sont ajoutés d'autres projets destinés à mieux prendre en compte les attentes de la population ou à accompagner les habitants.

PROJETS SUPPLÉMENTAIRES	État d'avancement
1. Mise en place de conseils de quartiers	En cours
2. Création d'une cellule d'écoute contre les violences intrafamiliales	En cours
3. Création d'une cellule d'écoute contre les conduites addictives	En cours

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres actions seront développées au fur et à mesure du mandat. Ces actions qui n'existaient pas auparavant sont instruites et organisées par la Commission et confiées ensuite au CCAS.

## QUELQUES CHIFFRES



- **9%** de la population de Bain-de-Bretagne vit en dessous du seuil de pauvreté, soit avec moins de 13 000 € par ménage et par an
- **7,4%** des habitants sont au chômage

Le taux d'emploi des 55-64 ans (femmes et hommes confondus) n'est que de **46,2 %**.

Dans le même temps, il n'aura échappé à personne que le prix de l'immobilier à la vente n'a cessé d'augmenter ces deux dernières années, tout comme celui des loyers. En 2022, le prix médian est ainsi de **10,98 €** par m<sup>2</sup>.

Ces différents indicateurs expliquent les choix opérés dans le développement des actions sociales menées par la Mairie à travers ses deux entités complémentaires (la commission et le CCAS).

## LES PRINCIPALES ACTIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE OU EN COURS D'ÉLABORATION

### 1 Le Pass culture et sport

Ce nouveau dispositif a été lancé en juin 2021. 168 personnes en ont déjà bénéficié dont 100 mineurs, appartenant à 44 familles différentes. Parmi les bénéficiaires, on compte également 21 couples avec enfants, 22 femmes seules avec enfants, pour seulement 1 femme seule et 1 seule personne de plus de 60 ans.

**Ce Pass s'adresse à toutes les personnes, quel que soit leur âge. Il est attribué individuellement.**

Soumis à des conditions de revenus, il consiste en une aide de 25 ou 50 € par personne qui peut être utilisée pour s'inscrire dans une association culturelle ou sportive baignaise ou encore au cinéma de Bain-de-Bretagne.



## 2 La lutte contre la précarité énergétique

Par ses nouvelles missions, le CCAS de Bain-de-Bretagne entend participer à la lutte contre les situations de précarité énergétique que peuvent connaître certains habitants dans leur logement. La précarité énergétique peut être la conséquence d'un mauvais état général de l'habitat (chauffage inefficace, défaut d'isolation, mauvais renouvellement de l'air...) ou de ressources économiques fragiles.

### À Bain-de-Bretagne, 15,2% des logements sont concernés par la précarité énergétique.

Afin de venir en aide aux propriétaires qui souhaitent faire des travaux de rénovation énergétique, l'Espace Rénov' Habitat du Pays des Vallons de Vilaine propose des permanences pour vérifier leur éligibilité aux différentes aides existantes et rendre les travaux de rénovation plus abordables. Cependant, toutes les personnes en situation de précarité énergétique ne connaissent pas ce service ou n'osent pas s'y rendre.



Le CCAS, en partenariat avec Bretagne porte de Loire Communauté et le Pays des Vallons de Vilaine, va donc mettre en place sur la commune un réseau de lanceurs d'alerte, composé de divers volontaires et professionnels afin de repérer les foyers concernés et les encourager à prendre contact avec le CCAS. Celui-ci les orientera ensuite vers les acteurs de la rénovation énergétique et/ou de l'accompagnement social. Ce projet se mettra en place dans le courant de l'année 2022.

## 3 Des cellules d'écoute contre les violences intrafamiliales et les conduites addictives

Notre territoire n'est ni épargné par les violences au sein des familles, ni par les conduites addictives, quel que soit l'âge ou le milieu social. En préparation depuis plusieurs mois déjà au sein de la commission et en collaboration avec l'hôpital Saint Thomas de Villeneuve, plusieurs cellules vont être progressivement déployées à partir de la fin de l'année 2022 dont celles contre les violences intrafamiliales et les conduites addictives (alcool et drogue).

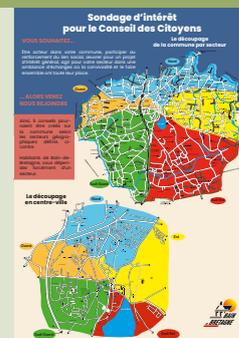
Des démarches et discussions ont lieu actuellement et les associations baines qui œuvrent dans ce secteur vont être associées à ce travail de prévention, tout comme de nombreux services municipaux (CISPD, Médiathèque, Accueil de loisirs). Une information sur leur mise en œuvre sera diffusée sur les supports habituels (Tribain, page Facebook et site internet de la Ville).

### POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES, DIFFÉRENTS INTERLOCUTEURS PEUVENT ÊTRE SOLlicitÉS

EN CAS D'URGENCE	POUR L'ÉCOUTE ET L'ACCOMPAGNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Police et Gendarmerie, composer le 17</li> <li>• Pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler, contacter le 114 par SMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de planification et d'éducation familiale (Tél. 02 90 02 93 10)</li> <li>• Cdas du Semnon (Tél. 02 90 02 93 30)</li> </ul> <p>Ces deux services sont situés au 14 rue de la Seine, zone d'activités de Château Gaillard à Bain-de-Bretagne</p>
POUR UNE INFORMATION JURIDIQUE	POUR UNE ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE OU EN LIGNE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanences du CIDFF sur rendez-vous (Tél. 02 99 30 80 89)</li> </ul> <p>À Guichen, 26 rue du Commandant Charcot À Val d'Anast, 7 rue du Querpon</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service d'écoute départemental de l'Asfad (Tél. 02 99 54 44 88)</li> <li>• Ligne d'écoute nationale (Tél. 39 19)</li> <li>• Conversation en ligne avec la police : <a href="http://www.service-public.fr/cmi">www.service-public.fr/cmi</a></li> </ul>

## 4 Les conseils de citoyens

Deux conseils de citoyens vont commencer à fonctionner dès cette année. Il manque encore des candidats pour les autres secteurs. Les personnes volontaires peuvent contacter le CCAS ou remplir le document prévu à cet effet. Ce dispositif vient renforcer et compléter la démocratie locale mise en œuvre par la Municipalité à travers le conseil des Sages, le Budget participatif, les réunions publiques ou encore les visites des élus dans les quartiers.



## LES AIDES ET ACTIONS "HABITUELLES" DU CCAS

### La domiciliation

Le CCAS peut domicilier les personnes qui n'ont pas de domicile stable. Cela leur permet de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier et surtout pour accéder à leurs droits et prestations.

### Les dossiers d'aide sociale

Le CCAS peut aider :

- à réaliser les dossiers d'aide sociale départementale (pour le financement de services ménagers à domicile, de frais de repas, d'allocation d'accueil familial ou de frais d'hébergement, à destination des personnes âgées ou en situation de handicap)
- le demandeur ou sa famille à renseigner le dossier qui doit être signé par le Président du CCAS

### La Halte aux passants

La Halte aux passants est un hébergement d'urgence géré par le CCAS et destiné aux personnes sans domicile fixe pour un accueil durant deux nuits. Pour en bénéficier, les personnes peuvent se présenter en mairie ou directement au CCAS.

### Les aides financières d'urgence

Le CCAS de Bain-de-Bretagne peut octroyer des aides financières ponctuelles. Ce sont des secours d'urgence pour répondre à des besoins alimentaires et d'hygiène ou pour le paiement de factures (électricité, réparation de véhicule, etc.).

**Cette aide est conditionnée à la réalisation d'une demande, via les agents sociaux du Cdas du Semnon (tél. : 02 90 02 93 30).**

### Le repas des Aînés

Le repas des Aînés a été organisé pour la première fois durant ce mandat, en octobre dernier, pour la plus grande satisfaction des 315 participants. La Covid avait empêché de le faire précédemment. Une animatrice et 19 serveurs provenant du lycée St Yves et du lycée Jean Brito ont permis le succès de cet événement. Au cours de la journée, les deux doyens présents ont été honorés : Germaine Delaunay (92 ans) et Émile Loichon (95 ans).



## BAIN DE CAUSETTE

Tout habitant de Bain-de-Bretagne ressentant une situation d'isolement peut prendre contact auprès du CCAS (02 99 43 77 34 ou [ccas.bain@ville-baindebretagne.fr](mailto:ccas.bain@ville-baindebretagne.fr)) et demander à recevoir une visite, quel que soit son âge : personnes vivant seules, avec des problèmes de mobilité ou en situation de handicap, familles monoparentales, nouvelles familles baines, etc.



/ Les deux doyens du repas des Aînés, entourent le Maire, Dominique Bodin.

## LOGEMENTS SOCIAUX

Contrairement aux idées reçues, la Ville ne gère pas les logements sociaux situés sur son territoire. Elle ne possède pas elle-même de logements sociaux et/ou vacants. En revanche, l'Adjointe à la Cohésion et aux actions sociales siège dans les instances attributives des logements.

Une trentaine de nouveaux logements ont été récemment attribués en arrière de la société Lobodis. D'autres sont actuellement en construction, rue Charles Ménardais, pour une livraison en 2023.

Pour connaître la procédure de demande de logement social, contacter le CCAS (02 99 43 77 34 ou [ccas.bain@ville-baindebretagne.fr](mailto:ccas.bain@ville-baindebretagne.fr)).

## SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

En 2024, Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Afin de promouvoir cet évènement planétaire au niveau local, la commune a sollicité et obtenu le label Terre de Jeux 2024.



/ La SOP a mobilisé notamment plus de 450 élèves, de différents niveaux.

Ce label a été décerné par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. « *S'engager dans le label "Terre de Jeux 2024", c'est s'engager dans une démarche dynamique de promotion du sport, permettant de valoriser le sport inclusif et pour tous sur notre territoire* », soulignent les élus. Jusqu'aux Jeux Olympiques de 2024, la Municipalité organisera plusieurs évènements sportifs afin de faire vivre l'expérience des Jeux.

Pour sa première opération Terre de Jeux 2024, la Ville a organisé la Semaine Olympique et Paralympique (SOP). Elle a eu lieu du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril et a mis à l'honneur les arts martiaux, et plus particulièrement la pratique du judo. L'objectif de cet évènement était d'inciter et de sensibiliser les jeunes à la pratique du sport, mais également de promouvoir ses valeurs. Cette opération a pu se faire en partenariat avec le Judo club de Bain-de-Bretagne.

Durant la semaine, plusieurs temps forts ont été organisés en direction des établissements scolaires de la ville (écoles, collèges et lycée). Les élèves ont ainsi décou-

vert la pratique du judo auprès de plusieurs intervenants : Philippe Haméon, professeur depuis 15 ans au Judo club de Bain-de-Bretagne, 5<sup>e</sup> dan ceinture noire à Paris, et Frédéric Demontfaucou, ancien sportif de haut niveau.

Les enfants inscrits à l'École municipale des sports ont découvert des pratiques de sport adapté, avec Isabelle Martin, Etaps au sein de la Ville. La population a pu aussi participer à des initiations gratuites autour du judo, de l'aïkido ou encore du self-defense.



/ Découverte du sport adapté pour les enfants de l'École municipale des sports.

### FRÉDÉRIC DEMONTFAUCON

Le judoka a notamment été médaillé olympique à Sydney (2000) et champion du Monde à Munich (2001). Présent durant quelques jours à Bain-de-Bretagne, il a rencontré différents groupes. Pas moins de 450 élèves, des membres de l'IME Le Bois Greffier, de l'Esat, des agents de la commune et des entreprises ont profité de sa présence à l'occasion d'initiations au judo et de temps d'échange.



**LEMOINE  
BEUNET**  
immobilier

100%

DES BIENS CONFIÉS EN EXCLUSIVITÉ SONT  
VENDUS PAR L'AGENCE

# EFFICACITÉ



## L'ANNIVERSAIRE DE LA RETRAITE SPORTIVE

En 1992, un groupe de retraités de Bain-de-Bretagne, sous l'égide de François Rigaud, convaincus des bienfaits des activités physiques sur la santé et de la vitalité des séniors, ont créé l'association de la Retraite sportive bainaïse.

Les statuts ont été déposés le 28 mai 1992 avec comme concept "sport, séniors, santé et convivialité". Le principe étant de pouvoir pratiquer, avec une seule licence, l'ensemble des activités proposées. Celles-ci sont encadrées par plus de 30 animateurs bénévoles.

Si l'association comptait plus de 430 adhérents avant la pandémie, ce chiffre a quelque peu baissé, autour de 390 adhérents. Tous ces sportifs seniors sont heureux de se retrouver et de pratiquer au sein du club une quinzaine d'activités : la marche, la danse, le tir à l'arc, le golf, le cyclisme, le tennis, le tennis de table, les palets, la gymnastique, l'aquagym, le tai-chi, la pétanque...

Les animateurs qui les encadrent sont formés aux premiers secours et ont suivi une formation adaptée lors de stages assurés par la Fédération française de la retraite sportive.



/ Une quinzaine d'activités sont proposées aux adhérents.

### Une fête d'anniversaire

En 2022, la Retraite sportive bainaïse a donc 30 ans. Cet anniversaire sera l'occasion de présenter l'association au public de séniors de Bain-de-Bretagne. Un après-midi de découverte et de fête est organisé le mercredi 11 mai, à partir de 14h30, à la salle des Fêtes. Au programme, des démonstrations d'activités, une rétrospective, des échanges avec les adhérents et les animateurs.



/ Les animateurs et les membres du Conseil d'administration de l'association.

## À L'ÉCOUTE DES BESOINS

**La Municipalité a investi dans des buts de foot amovibles auto-stables destinés au terrain synthétique, situé au complexe sportif de la Bodais.**

Le terrain synthétique est en effet partagé entre le club de rugby Les Louarns et la section Football de l'USB. Les équipements doivent donc être adaptés pour répondre à cette mixité. Or jusqu'à présent, les buts qui étaient en place étaient très difficiles à manipuler pour les bénévoles, ce qui constituait un frein à l'activité sportive.

Afin de sécuriser cette manipulation et après concertation avec la section Foot, la Mairie a décidé d'investir dans ces nouveaux buts. Le coût total de l'investissement est de 7 527 € TTC.



/ Cet investissement doit permettre d'améliorer la pratique du football sur le synthétique.



7 rue St Nicolas BAIN de BRETAGNE  
02 99 43 39 80

**DOMINIQUE  
BAHON**  
opticien

**Votre expert en  
santé visuelle**

# UN TRÉSOR ÉCOLOGIQUE SOUS NOS YEUX

Dans le cadre d'un atelier, 6 étudiants de l'université de Rennes 2 ont étudié le secteur sud de la commune et particulièrement les zones humides qui bordent le sud de l'étang, jusqu'aux terrains de sports de la Bodais.



/ Le périmètre de l'étude.

L'ensemble du secteur a bénéficié d'une étude précise et technique de son état actuel : son fonctionnement, les usages des terrains, les interactions hydrauliques, écologiques et paysagères... De nombreuses préconisations ont été avancées pour la préservation, le développement et la valorisation de ces zones. Quelques habitants, riches de leurs connaissances patrimoniales, écologiques et ornithologiques, ont aussi épaulé les étudiants dans leurs recherches.

La prairie communale qui borde la route départementale 737 bénéficie d'un caractère très rare sur le territoire. En effet, c'est une prairie classée oligotrophe (milieu pauvre en éléments nutritifs, permettant le développement d'une biodiversité différente). Seulement 4 % des zones humides du territoire ont ce caractère.

L'étude a également pointé la cassure de la continuité écologique de ces zones humides par le remblaiement passé des terrains de sport du Point du jour.

## Des pistes d'actions

Élus et techniciens de la commune vont pouvoir s'enrichir de cette étude pour préserver et valoriser ces zones humides. De nouvelles méthodes d'entretien pourront ainsi être mises en place. Une vigilance accrue sera portée sur les traitements des eaux

pluviales et les aménagements futurs sur ce secteur sud.

Des pistes de requalifications paysagères de l'entrée de ville, intégrant les points d'intérêts culturels et patrimoniaux, pourront également être envisagées (cf. carte).

Des sentiers d'interprétation avec des parcours pour piétons et des panneaux explicatifs, un observatoire à oiseaux et dédié à certains événements pourraient voir le jour. Ils serviraient à sensibiliser les habitants sur la richesse faunistique et floristique de notre belle commune.

## LA FAUNE & LA FLORE

De cette étude, il en résulte notamment une très grande richesse floristique et faunistique. La présence d'une mare source, d'une mare bocagère et d'un ru (petit ruisseau) rejoignant l'étang participent au développement de la biodiversité dans ce secteur. Des tritons palmés, des salamandres, des grenouilles et autres amphibiens y vivent en toute sérénité.

Un inventaire ornithologique a également mis en avant la grande diversité d'espèces d'oiseaux vivant des ressources de l'étang.



/ Le triton palmé, l'une des espèces présentes sur ces zones humides.



/ Les aménagements possibles sur le secteur.

## LA PROPRETÉ DE LA VILLE

De nouvelles règles sont mises en place concernant la divagation des chiens et les déjections dans la ville.

Le chien est un animal de compagnie des plus fidèles qui procure beaucoup de bien-être pour son maître et sa famille. Mais cela implique également pour eux des responsabilités, notamment à l'extérieur.

De plus en plus de chiens ont ainsi été observés en divagation dans la ville. Une très grande majorité d'habitants sont également lassés de retrouver sans cesse des déjections sur les trottoirs ou dans les espaces verts de la commune. « Il faut se mettre à la place de personnes en situation de handicap ou de parents avec une poussette pour comprendre qu'il faut que cela cesse », soulignent les élus.

### DE NOUVELLES RÈGLES S'APPLIQUENT POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

- CHIENS TENUS EN LAISSE
- RAMASSAGE DES DÉJECTIONS
- INTERDICTION D'ACCÈS À CERTAINS LIEUX

**38 €**

EN CAS D'INFRACTION, UNE AMENDE POURRA ÊTRE DRESSÉE

PLUS D'INFORMATIONS SUR [WWW.BAINDEBRETAGNE.FR](http://WWW.BAINDEBRETAGNE.FR)



### Risque de verbalisation

**Un arrêté a donc été pris afin d'établir des règles précises pour les propriétaires de chiens. Il rappelle notamment :**

- que les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur tous les espaces publics de la commune
- qu'ils ne peuvent plus accéder aux aires de jeux pour enfants, cours d'écoles, parterres de fleurs, cimetières, édifices publics ou culturels
- qu'il est obligatoire pour chaque maître de ramasser les déjections de son chien et d'avoir toujours sur soi un moyen de ramassage. Si besoin, des sacs sont mis à disposition gratuitement en mairie et en différents points de la ville.

Ces règles précises vont permettre à l'ASVP\* de verbaliser toute personne, en cas de non-respect. L'amende dressée sera alors d'un montant de 38 €. Et si la situation ne s'améliore pas, d'autres mesures pourront être mises en œuvre.

\*ASVP : Agent de surveillance de la voie publique

## LE PIÉGEAGE DE PIGEONS EN CENTRE-VILLE

Sur le plan juridique, le pigeon est "res nullius", c'est-à-dire qu'il n'appartient à personne. La commune n'a donc aucune responsabilité vis-à-vis de l'animal.

Cependant, sa présence en surnombre en centre-ville engendre de fortes dégradations des bâtiments et des toitures, de grandes nuisances pour les habitants (visuelles, olfactives et sonores). Surtout, il est susceptible de provoquer un très grand risque sanitaire pour les humains car il peut transmettre un certain nombre d'infections virales, bactériennes, fongiques ou parasitaires. Les conséquences pour l'homme peuvent alors être très graves. C'est le cas par exemple de l'ornithose-psittacose, une infection pulmonaire qui se transmet au contact des poussières sèches de déjections de pigeons.

### Empêcher le nichage

En partenariat avec le FG DON35, une campagne de piégeage est donc en cours depuis le début de l'année afin de réguler la population de pigeons. En parallèle, il est demandé à tous les propriétaires de bâtiments situés en centre-ville de veiller à bien obturer les greniers, combles et garages par la fermeture des fenêtres de toit ou la pose de grillage. L'installation de filets au-dessus des courettes privées et de pics sur les gouttières peuvent également être une solution pour empêcher leur nichage. Il est, de surcroît, expressément interdit de nourrir les pigeons.



/ La présence de pigeons dans la ville s'accompagne malheureusement de certaines nuisances.

 Nouveaux locaux  
2 rue de la Chère  
Parc d'activité Château Gaillard  
Bain de Bretagne

Location - Vente - Entretien

Showroom  
200 m<sup>2</sup>



## ÉCOLE LA GUÉDELAIS

Après la poterie l'année dernière, tous les élèves de l'école de La Guédelaïs s'initient cette année à l'art de la mosaïque. Ils ont pour projet la réalisation d'une fresque. Celle-ci sera installée sur la façade de l'école pour la fin de l'année scolaire et sera inaugurée à l'occasion de la fête de l'école, le dimanche 26 juin.

Ce projet artistique ambitieux est mené en collaboration avec Elisabeth De Abreu, artiste mosaïste qui apporte son savoir-faire technique et artistique au projet dans le cadre d'interventions dans chaque classe et lors des ateliers de pratique.



/ Elisabeth De Abreu est venue partager son savoir-faire auprès des élèves.

### CARNAVAL

#### DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Depuis plusieurs années, les équipes pédagogiques des écoles publiques et du Service périscolaire s'associent pour proposer aux élèves une journée festive. Cette année, le carnaval a eu lieu le vendredi 8 avril. Les enfants et les adultes ont pu se déguiser et faire preuve de créativité. Auparavant, les élèves et les animateurs avaient commencé à préparer la fête lors de divers ateliers avec la fabrication de masques, de décorations, des danses...



## ÉCOLE HENRI GUÉRIN

L'école Henri Guérin met en place un projet d'ouverture européenne et internationale.

Il s'agit de proposer aux élèves et aux familles de découvrir les cultures, la géographie, les traditions, les arts... du monde entier.

« L'école scolarisant des enfants issus de nombreuses cultures, nous espérons aussi susciter l'envie chez nos parents d'élèves de partager leurs savoirs avec les élèves (faire découvrir des chants, des jeux, des danses, des recettes...) », expliquent les enseignants.

### Exposition

Le thème de travail de cette année a donné lieu à une exposition dans la verrière de la mairie sur les arts de l'Asie. Ce travail est venu enrichir la démarche pédagogique et animer les enseignements dans différentes matières. Toutes les classes de la petite section de maternelle jusqu'aux CM2 ont travaillé selon leurs capacités et leur programme d'enseignement. Les animateurs des temps périscolaires ont aussi proposé des ateliers de bricolage aux enfants. Le grand dragon qui survolait l'exposition est notamment issu de leurs travaux. Et en mai, une nouvelle semaine des langues animera l'école (cf. Tribain n° 122).

## UN POULAILLER PÉDAGOGIQUE

Le Service périscolaire, en partenariat avec les enseignants, a souhaité mettre en place un poulailler pédagogique, dans la cour maternelle de l'école Henri Guérin. Il a été installé au début du printemps et deux petites pensionnaires y éliront domicile. Le but étant de sensibiliser les élèves au recyclage des déchets organiques et d'observer au plus près le cycle de la vie animale, en apportant les soins aux animaux, en ramassant les œufs...

### Le savez-vous ?

Une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an. Avec deux poules dans son jardin, une famille de 4 personnes peut réduire d'un tiers le volume de ses déchets, participant à limiter le nombre de camions de ramassage des déchets et leur traitement.



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les familles intéressées par une inscription à la rentrée de septembre dans l'une des deux écoles publiques de Bain-de-Bretagne doivent contacter au préalable le Service scolaire de la Mairie. La procédure concerne :

- les enfants nés en 2019 qui rentreront en petite section de maternelle
- les nouvelles familles ayant des enfants à scolariser
- les frères et sœurs des fratries déjà scolarisées au sein d'une école publique de Bain-de-Bretagne
- les enfants nés en 2020 peuvent être pré-inscrits en toute petite section (l'admission sera confirmée par le chef d'établissement, après affectation, et selon les places disponibles).



### /// RENSEIGNEMENTS

Tél. 02 99 43 37 38

responsable.scolaire@ville-baindebretagne.fr

## CME

Le Conseil municipal des enfants a sélectionné un projet tourné vers l'environnement. Il s'est associé à "Une poule pour tous" qui permet l'adoption de poules de réforme par des particuliers. Elles évitent ainsi d'aller à l'abattoir. Les jeunes élus ont questionné les Bainsais à travers un sondage afin de les sensibiliser au projet et évaluer leurs besoins.

En raison du contexte sanitaire de circulation du virus de l'Influenza aviaire hautement pathogène qui rend vulnérables les élevages de volailles présents sur notre territoire, la vente de poules initialement prévue le 30 mars a été reportée au 1<sup>er</sup> juin, entre 9h et 11h, sur le parking de la salle des Fêtes (sous réserve de levée des restrictions).



## BIENTÔT L'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été, l'Accueil de loisirs a prévu d'organiser deux mini-séjours à Merdrignac. Ils auront lieu du 11 au 15 juillet (24 places) et du 18 au 22 juillet (18 places). Ils seront ouverts aux enfants de 6 à 12 ans. Là-bas, les enfants pourront s'initier à différents sports. Des veillées et de nombreuses surprises les attendent.

Afin de préparer les deux mois d'été, l'équipe des animateurs a commencé à se réunir en mars. Les agents permanents ont accueilli les différents animateurs vacataires. Ces derniers ont pu découvrir l'ensemble de la structure et ses modes de fonctionnement. L'Accueil de loisirs sera ouvert du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août.



/ L'équipe des animateurs, impatients d'accueillir tous les enfants.

## COLLECTE DE PAPIER POUR LES ÉCOLES

Une convention a été signée avec le Smictom afin d'installer une borne de collecte de papier à proximité des deux écoles publiques. Ce partenariat a été conclu avec l'association de parents d'élèves Skolfest pour l'école Henri Guérin et avec l'école de la Guédélais directement, pour l'autre site.

Depuis fin février, les papiers déposés dans ces bornes sont collectés par le Smictom et le revenu issu de la valorisation du papier leur est redistribué à hauteur de 15 € par tonne de papier collecté. Les deux bornes sont accessibles à tous. L'argent récolté sert à soutenir différents projets au sein des deux écoles. Une démarche similaire avait été mise en place l'année dernière près du site de l'école Ste Anne la Rose des vents.



/ Les membres de Skolfest et de l'école de La Guédélais ont montré l'exemple.



## EXPRESSION DU GROUPE NOTRE VILLE - NOTRE AVENIR

Chers Bainais, Chères Bainaises,

Le budget 2022 a été présenté par la majorité municipale lors du conseil du 31 mars. Malheureusement, les choix de la majorité pour ce budget ne nous ont pas convaincus.

Alors que l'on nous annonce la création prochaine d'un grand centre commercial dans la zone de Château Gaillard, que des articles dans la presse font état des difficultés de certains commerçants Bainais, nous n'avons rien vu dans ce budget qui participerait rapidement à une redynamisation du centre-ville. Bien sûr, l'avenir des commerces ne dépend pas uniquement de la municipalité et de son budget, c'est aussi à nous, habitants de Bain de Bretagne, d'essayer de privilégier les commerces du centre-ville par rapport à ceux de la zone d'activité de Château Gaillard à chaque fois que cela est possible... Mais pour cela, encore faut-il trouver un certain attrait au centre-ville avec un accès aisé et des déplacements en sécurité, que nous soyons piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes ou automobilistes.

Les subventions accordées aux associations dans ce budget ne nous paraissent pas avoir été réparties au plus juste. En ces temps particulièrement difficiles, il nous semble nécessaire de soutenir les associations à caractère social ce que ne reflètent pas les montants qui leur ont été alloués.

Reconnaissons tout de même que des efforts sont faits pour la gestion de l'énergie mais ils restent modestes au regard des besoins et de la situation actuelle et nous regrettons que la transition écologique n'apparaisse pas plus clairement comme un axe central du développement de notre ville.

Nous espérons la présentation rapide d'un plan pluriannuel d'investissements qui nous permettrait d'avoir une vue plus détaillée sur les projets à long terme et de faire un point sur les investissements nécessaires au maintien qualitatif des services et infrastructures de notre commune.

### /// CONTACT

Tél. 07 82 80 39 71

Courriel : v.chassat\_mairie\_bdb@yahoo.com



Alexis DUFRESNE, Emmanuelle DANET, Valérie CHASSAT  
et Patrick RESCAN

## EXPRESSION DU GROUPE CONSTRUIRE ENSEMBLE

L'espace réservé à Construire ensemble est trop réduit pour permettre de faire paraître l'édito sur le thème très important de l'augmentation de la fiscalité en cours de décision par Bretagne Porte de Loire Communauté auquel appartient Bain de Bretagne, sans aucune vision de projet concret à réaliser.

Pour avoir ce texte, n'hésitez pas de communiquer directement avec Rémy CONNEAU par mail :  
remy.conneau@orange.fr

Nous avons pris la décision de voter contre. Le meilleur à vous.

Rémy CONNEAU et Stéphanie GOURVEZ

### /// CONTACT

Courriel : remy.conneau@orange.fr  
ou steffi-g2010@hotmail.fr

# EN BREF



## FEV. CINÉMA

Le cinéma Le Scénario et l'Espace jeunes de la Communauté de communes ont organisé un événement autour de la trilogie mythique des années 1980. Retour vers le futur. Les trois films ont ainsi été diffusés à la suite et étaient accompagnés de différentes animations.



## MARS CENTRE AQUATIQUE

Une réunion d'information s'est tenue au cinéma Le Scénario. L'objectif était de présenter aux habitants du territoire et aux futurs usagers l'équipement qui prendra place d'ici quelques mois près de l'étang. Les échanges ont aussi servi à répondre aux interrogations de chacun.



## MARS CARNAVAL

Les élèves de l'école Sainte Anne des deux sites ont célébré la mi-carême par un grand carnaval. Pour cette journée, les élèves mais aussi l'équipe pédagogique ont pris l'apparence de super-héros, de princesses ou de pirates. La journée s'est achevée en musique avec un grand défilé, en présence des parents d'élèves.



## MARS ST PATRICK

Le programme préparé par le Comité des fêtes, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du festival de la St Patrick, avait de quoi séduire, avec la présence notamment du groupe Soldat Louis. Le public ne s'y est pas trompé et est venu en nombre chanter et danser à la salle des Fêtes.



## MARS BRADERIE

Régulièrement, la Médiathèque renouvelle ses différentes collections. A ce titre, elle a organisé une braderie de livres et de CD. Les visiteurs ont pu faire leur choix parmi de nombreux romans, BD, albums, livres CD, proposés à un prix modique.



## MARS FONDAX

M. Bagdian, Sous-préfet de Redon, était présent sur la commune, pour une visite de l'entreprise Fondax. Cette visite intervenait alors que l'entreprise dirigée par Jean-Baptiste Touzé s'est vu accorder une subvention de 400 000 €, dans le cadre d'un appel à projet Territoire d'industrie, lié au plan de relance.



## AVR. ENVIRONNEMENT

Le club de badminton a souhaité agir avec ses adhérents sur la question de la propreté de la ville. Un samedi matin, une vingtaine d'entre eux se sont retrouvés sur le complexe du Chêne vert pour effectuer un ramassage de déchets. L'ensemble de la collecte a représenté un poids total de 14 kg.



## AVR. PILAN

Le concert proposé par la Mairie avait dû être repoussé à plusieurs reprises, en raison de l'épidémie de Covid-19. Mais finalement, la soirée qui associait les musiciens de Pilan et l'orchestre d'Opus 17 a pu avoir lieu et a tenu toutes ses promesses.

## LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL AU SEIN DE LA MAIRIE, AU COURS DES DERNIERS MOIS

### Les arrivées d'agents sur des postes permanents

Elise Desblés (pôle Enfance, Tourisme, Patrimoine)  
Yannick Launay (service Entretien)  
Hoël Fioretti (Médiathèque).

### Les départs d'agents sur des postes permanents

Fabienne Legoux (pôle Ressources).



**COMPTOIRS PAYSANS**  
LOCAL | CIRCUIT COURT | VRAC | BIO

**Produits Bio & Locaux**

**Horaires d'ouvertures**  
Mardi au jeudi : 9h30-13h / 14h30-19h  
Vendredi : 9h30-19h  
Samedi : 9h30-18h

Z.A. Château Gaillard  
35470 Bain-de-Bretagne  
02 23 31 29 77

SUIVEZ-NOUS 

comptoirs-paysans.com  comptoirs.drivetermier35.fr

## ANIMATION

### FESTIVAL PANDORA

**Vendredi 13 et samedi 14 mai • 20h**

>> Salle des Fêtes

Festival créé en 2018 par 4 amis passionnés de musique électronique. Il s'inspire des plus grands festivals et propose chaque année un thème différent, donnant ainsi vie à une mise en scène spectaculaire. Tarifs : pass soirée 25 €, pass week-end 39 €. La programmation et les informations utiles sont à retrouver sur le site [pandora-festival.fr](http://pandora-festival.fr).

### CONCOURS DE PALETS

**Dimanche 5 juin**

>> Stade du Point du jour

Organisé par le Club des supporters de football. Rencontres individuelles le matin et par équipe l'après-midi. Inscription à partir de 9h (5 € par joueur, 10 € par équipe). Tél. : 06 13 05 52 19 ou [michel.bouquet15@wanadoo.fr](mailto:michel.bouquet15@wanadoo.fr).

### FÊTE DE LA MUSIQUE

**Vendredi 17 juin**

>> Centre-ville

### GALA K'DANSE

**Vendredi 17 et samedi 18 juin**

>> Salle des Fêtes / Lire p.6

### OPUS 17

**Samedi 25 juin • 17h**

Pour cette fête de fin d'année, les élèves d'Opus 17 seront répartis en 8 lieux de la commune, avec leurs instruments. La fanfare de Guémené-Penfao déambule-ra pour emmener le public d'un groupe d'élèves à un autre. Animation ouverte à tous, au départ du Clos Loisel.

### CONVENTION JAPON - ONSEN DAY

**Dimanche 3 juillet • à partir de 10h**

>> Salle des Fêtes

Rassemblement et nombreuses animations autour de la culture japonaise : mangas, animes, cosplay, danses Kpop, rencontres de livres vivants, cinéma en plein air... Événement porté par Bretagne porte de Loire Communauté.

### CONCERT

**Vendredi 26 août**

>> Parc du Clos Loisel

Dans le cadre du Mégaphone tour. / Lire p.7

## DON DU SANG

**Mercredi 25 mai • En après-midi >> Salle des Fêtes**

**Mardi 26 et mercredi 27 juillet • En après-midi >> Salle des Fêtes**

Pour chaque journée, prise de rendez-vous au préalable sur : [www.dondesang.efs.santie.fr](http://www.dondesang.efs.santie.fr)

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**Samedi 3 septembre**

>> Complexe sportif du Chêne vert



## FÊTE DE LA BRETAGNE

Lire p.8 / Plus de renseignements sur le site : [www.baindebretagne.fr](http://www.baindebretagne.fr)

### Vendredi 13 mai

- > Projection "Des poissons rouges dans le bénitier", au cinéma Le Scénario
- > Randonnée chantée nocturne

### Samedi 14 mai

- > Balade commentée sur l'histoire de la ville
- > Animations jeux bretons, à la médiathèque
- > Restauration traditionnelle gallo, au camping du Lac

### Dimanche 15 mai

- > Football gaélique, balade chantée et jeu de palets, au complexe sportif de la Bodais
- > Concours de peinture, au Clos Loisel

### Lundi 16 mai

- > Chants et musique traditionnels sur le marché

### À partir du 17 mai

- > Exposition de costumes bretons, dans le hall de la mairie

### Mercredi 18 mai

- > Portes ouvertes au sein du club d'échecs, aux salles associatives rue Guérin

### Jeudi 19 mai

- > Conférence autour du vêtement du bassin rennais, au cinéma Le Scénario

### Vendredi 20 mai

- > Soirée contes-musique et chants gallos, à la salle des Fêtes
- > Randonnée paddle-kayak, sur l'étang

### Samedi 21 mai

- > Grande braderie, atelier de réparation de vélos, en centre-ville
- > Baptêmes de voile, location de kayak-paddle, à l'étang
- > Fest-noz moules-frites, à la salle des Fêtes
- > Soirée musique traditionnelle, au Point b@r

### Dimanche 22 mai

- > Marché de producteurs locaux, vide-greniers, vente de végétaux, braderie de puériculture, jeux divers, animations musicales et danses, au Trocadéro
- > Déambulation musicale et signature de la charte du gallo, à la salle des Mariages
- > Animations sur l'étang



## MÉDIATHÈQUE

En lien avec la convention Japon (lire par ailleurs), plusieurs événements sont proposés à la Médiathèque.

**Samedi 18 juin • 11h**

Café BD spécial mangas. Les participants pourront découvrir les derniers coups de cœur mangas des bibliothécaires et partager les leurs (13 ans et plus).

**Samedi 2 juillet • 10h30**

Atelier d'initiation à la gravure sur mousse. Pour réaliser une estampe japonaise à la manière d'Hokusai. Ouvert aux enfants de 8 ans et plus.

**Samedi 9 juillet • de 11h à 13h**

Atelier haïkus. À partir de plusieurs petits jeux, vous entrerez dans la peau du haïjin, l'auteur de haïkus, ces poèmes courts japonais. Ouvert aux enfants de 8 ans et plus.

**Animations gratuites, ouvertes à tous sur inscription**

Tél. 02 99 44 86 55 ou [mediatheque@ville-baindebretagne.fr](mailto:mediatheque@ville-baindebretagne.fr)